



Information Amiante, Fibres céramiques Réfractaires (FCR)

Formation destinée aux donneurs d'ordres et Maitres d'Ouvrages

Public

Donneur d'ordre et toute personne amenée à commander une prestation susceptible de provoquer l'émission de fibres d'amiante et de Fibres Céramiques Réfractaires.

Objectifs

- Identifier et connaître les Matériaux et Produits Contenant de l'amiante ou des FCR en milieu industriel
- Connaître les rôles et responsabilités du donneur d'ordres

Contenu

➔ Amiante / FCR

1^{ère} partie

- Identifier et connaître les Matériaux et Produits Contenant de l'amiante ou des FCR en milieu industriel
- Connaître les risques sanitaires en cas d'exposition

2^{nde} partie

- Identifier le contexte réglementaire et normatif associé aux repérages

3^{ème} partie

- Connaître les rôles et obligations du donneur d'ordre
 - Faire réaliser le repérage préalable aux travaux (RAAT, RAAD)
 - Définir le cadre de l'opération (SS4 / SS3)
 - Choisir l'entreprise en mesure de réaliser les travaux
 - Organiser les contrôles suite aux travaux
- Connaître les conséquences juridiques et financières en cas d'écart réglementaire, d'aléas, ...

Durée

½ journée (4 heures)

Nombre de stagiaires

Maximum 10 personnes



Prérequis

Maîtrise de la langue française : savoir écrire parler et lire le français

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques, diaporamas

Echanges

Moyens de suivi de la formation

Signatures des feuilles d'émargements collectives et individuelles contresignées par le formateur

Évaluation des acquis de formation

Une épreuve théorique de 15 minutes est élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances acquises.

Validation

Attestation de fin de formation et attestation de présence